

Image not found or type unknown



Information sur les rtt au niveau du contrat initiale

Par **delf**, le **25/01/2008** à **23:18**

BONJOUR rnrnDANS LA SOCIETE OU JE TRAVAIL ON VIENT DE PASSER AU RTTrnrnJE VOULAIT SAVOIR SI MON EMPLOYEUR DOIT ME FAIRE UN AVENANT POUR MODIFIER MON CONTRAT OU SI IL A LE DROIT DE M IMPOSE LES RTT COMME IL VEUT rnrnPOUVEZ M INFORMERrnrnCDT